Ouverture des travaux du segment des experts la réunion des ministres de la santé des Etats membres de la CEEAC

Libreville (République Gabonaise), le 22 juin 2020- Trois semaines après la tenue de la IXème session extraordinaire du Conseil des Ministres de la CEEAC et conformément à l'une des recommandations qui en ont découlées, notamment celle de tenir une réunion exclusivement de la santé afin de mieux affiner la stratégie régionale de riposte à la COVID-19, le segment des experts s'est ouvert ce matin par visioconférence.

Au menu des échanges qui vont se dérouler en deux jours, les experts ont adopté six points, à savoir :

1. Examen de la version actualisée du projet de Plan de régional riposte ;
2. Examen du projet de plan opérationnel de mise en œuvre de la stratégie régionale ;
3. Examen du projet de Plan de financement de la stratégie régionale ;
4. Evaluation de la situation globale de la pandémie et les mécanismes mis en place pour la contenir dans les Etats membres ;
5. Examen du projet de Communiqué Final de la Réunion des Ministres de la Santé ;
6. Examen et adoption du rapport de la réunion des Experts ;

Prennent part aux travaux les experts de la majorité des Etats membres de la CEEAC et les partenaires techniques et financiers.

La cérémonie d'ouverture présidée par le ministre gabonais de la santé le **docteur Max LIMOUKOU** a été ponctuée par trois allocutions :

La première, le mot de bienvenue du Secrétaire général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale(CEEAC) **l'ambassadeur Ahmad Allam-mi**, rendu par son adjoint chargé du Département de l'intégration socioculturelle M. **ANDRES EDU MBA MOKUI.**

Le Secrétaire Général Adjoint a salué la mobilisation des experts du secrétariat général en vue d'élaborer un plan opérationnel et un plan de financement détaillés devant faciliter la mise en œuvre de la stratégie régionale proposée. « Ledit plan a conservé ses quatre axes stratégiques, du reste validés par les ministres, à savoir (i) la prévention de la transmission du virus, (ii) la prévention des décès ou la prise en charge des cas, (iii) la prévention des préjudices socio-économiques et des risques lies aux conflits ainsi que (iv) le renforcement de la coopération transfrontalière » a précisé M. **ANDRES EDU MBA MOKUI.**

La deuxième intervenante était la cheffe du Bureau de liaison de l'Union Africaine et représentante de l'Union africaine auprès de la CEEAC, **madame Hortense Nguema Okome** qui a retracé la genèse de la pandémie et relevé les efforts consentis par l'Union Africaine dans la lutte contre la pandémie de la COVID-19. « Pour soutenir cette stratégie, l'Afrique a très tôt mobilisé ses propres ressources pour créer un Fonds de riposte alimenté par les Etats, le secteur privé et les citoyens africains. Par ailleurs, la Commission a lancé une initiative africaine, le Partenariat pour accélérer les Test COVID, (PACT). Cette initiative vise à augmenter le nombre de tests à 20 millions dans les trois mois à venir, à déployer plus d'un million de main d'œuvre communautaire. Tout comme elle a aussi mis en place une plateforme continentale pour les achats groupés et formé plus de 100.000 travailleurs de la santé. » a souligné madame Nguema qui a salué aussi la percée diplomatique de son organisation pour contenir et contrôler la pandémie du COVID-19

Dans son discours d'ouverture, le Ministre gabonais de la santé a salué l'engagement des pays membres de la CEEAC dans la riposte à la COVID-19. Il a exprimé toute sa gratitude à tous les personnels de santé pour le travail abattu depuis l'apparition de la maladie, jusqu'à nos jours. Le président de séance a rappelé à l'ensemble des experts que la pandémie de la COVID-19 a mis en exergue toutes les insuffisances des politiques et systèmes de santé nationaux et la nécessité de développer la coopération et la solidarité régionale. Le **Docteur LIMOUKOU** a projeté l'avenir en demandant aux participants de réfléchir sur la mise en place d'une stratégie post-COVID-19 et les a exhortés à réfléchir sur les voies et moyens d'accélérer les réformes visant le renforcement de l'intégration régionale dans le domaine de la santé.

.